

Concours

rituel

# L'avenir du concours

## Programme «Concours d'idées»

### 9 mars 2026

En 1877, s'inspirant d'un modèle allemand, la SIA publiait le premier règlement suisse en matière de concours («Grundsätze über das Verfahren bei öffentlichen Concurrenzen»). Ce document abordait déjà de nombreux sujets qui restent d'actualité aujourd'hui. En 2027, le règlement fêtera donc ses 150 ans. À cette occasion, le Laboratoire de concours souhaite non seulement revenir sur le passé, mais aussi se tourner vers l'avenir. En collaboration avec la SIA, il lance une réflexion sur ce que pourrait être le concours d'études de demain.

#### **Mission**

Quel rôle le concours doit-il jouer dans une culture de la planification et du bâti en pleine mutation? Comment peut-il répondre aux nouvelles formes de collaboration et exigences de durabilité, de numérisation et de participation? Le système des concours nécessite-t-il de simples ajustements ponctuels ou faut-il repenser plus profondément les procédures? Et si oui, comment? Nous sommes à la recherche de suggestions et d'idées. Celles-ci peuvent prendre la forme d'améliorations concrètes ou de propositions plus visionnaires. Dans tous les cas, elles doivent contribuer à améliorer le système des concours et à le préparer aux défis de demain.

#### **Organisateur**

La réflexion est pilotée par le Laboratoire de concours, en collaboration avec la SIA. Le Laboratoire de concours est un congrès organisé tous les deux ans, la prochaine édition étant prévue le jeudi 30 septembre 2027. Mis sur pied par la Fondation Recherche Concours d'Étude et la maison d'édition Hochparterre, l'événement s'adresse à toutes les personnes qui participent à des concours, ainsi qu'à celles et ceux qui les lancent, les organisent ou qui siègent dans les jurys. Le congrès est présidé par Almut Fauser, directrice de la fondation, ainsi que par Ivo Bösch et Ekin Özdil, membres de la rédaction de «Hochparterre Wettbewerbe».

#### **Procédure**

Le «Concours d'idées» se déroule selon une procédure ouverte et anonyme. Le concours est organisé via la plateforme konkurado.ch. Celle-ci centralise l'ensemble de la procédure: publication de l'appel d'offres, dépôt des questions, mise en ligne des réponses ainsi que soumission numérique des contributions. L'espace de procédure est accessible via le lien suivant: [konkurado.ch/zukunft-wettbewerb](https://konkurado.ch/zukunft-wettbewerb)

#### **Conditions de participation**

Quiconque a une idée pour améliorer le système des concours peut participer. Il peut s'agir de particuliers, d'équipes, d'entreprises ou de toute autre personne morale. Aucune inscription préalable n'est requise. Plusieurs contributions par personne ou par équipe sont autorisées. Les idées peuvent être soumises en français ou en allemand.

#### **Questions et réponses**

Les questions relatives au concours doivent être posées jusqu'au mercredi 1<sup>er</sup> avril 2026 à 17h00, via le formulaire en ligne sur konkurado.ch. Les questions et leurs réponses seront publiées dès le 8 avril 2026 sur konkurado.ch. Ces réponses feront partie intégrante du programme.

#### **Délibérations du jury**

Le jury présélectionnera dix projets lors d'une première journée de délibération. Lors de la seconde séance, la délibération publique qui se tiendra le 9 juin 2026 à Bienne, il choisira parmi ces dix contributions les cinq meilleures idées. Celles-ci seront déclarées lauréates du «Concours d'idées». Il n'y aura pas de classement. Les participant·es au «Concours d'idées» sont invités à assister à la délibération publique du jury.

## **Critères d'évaluation**

Les idées soumises seront évaluées selon les critères suivants: pertinence pour le système des concours en Suisse, originalité, caractère visionnaire, applicabilité pratique et capacité à répondre aux enjeux futurs. Cet ordre n'implique aucune hiérarchie.

## **Jury**

Membres ayant droit de vote:

- Astrid Stauer, architecte, Stauer & Hasler, Frauenfeld (présidente)
- une architecte paysagiste (sollicitée)
- Daniele Di Giacinto, architecte et membre de la commission SIA 142/143, :mlzd, Bienne
- Erol Doguoglu, président de la Conférence CSAC et architecte cantonal, Saint-Gall
- Corinne Rätz, architecte, studio franz und coco et collectif Pasta Mista, Zurich
- Maria Viñé, architecte, Neuland ArchitekturLandschaft, Zurich
- Ariane Widmer, architecte et urbaniste, Genève

Modération:

- Ivo Bösch, rédacteur Hochparterre Wettbewerbe

## **Prix**

Les cinq lauréat-es se voient offrir une entrée gratuite au Laboratoire de concours 2027.

Parmi les lauréat-es seront également tirés au sort les prix suivants:

- Une randonnée architecturale d'une journée dans les Grisons, pour un groupe de 12 personnes maximum, avec Ivo Bösch, architecte et guide de randonnée
- Une balade vespérale à travers des appartements d'architectes du Kreis 3 à Zurich, pour un groupe de 10 personnes maximum, avec Ekin Özdil, architecte et rédactrice Hochparterre Wettbewerbe
- Une plongée exclusive dans les coulisses des archives gta (Institut de l'histoire et de la théorie de l'architecture de l'EPFZ), pour un groupe de 15 personnes maximum, sur le thème du concours d'architecture
- Un apéro d'été sur le toit-terrasse de la SIA à Zurich, pour un groupe de 10 personnes maximum, avec Simone Blum et Laurindo Lietha
- La mise sur pied conjointe d'une soirée RUNDUM-SIA avec l'équipe organisatrice

Les prix ne peuvent pas être convertis en espèces. Nous ne pouvons malheureusement pas rémunérer les travaux soumis.

## **Publication**

À l'issue du concours, toutes les contributions soumises seront résumées dans un rapport de jury. Le résultat sera également publié sur hochparterre.ch et konkurado.ch, ainsi que, le cas échéant, dans les revues <Hochparterre Wettbewerbe> et <Hochparterre>. Les participant-es au «Concours d'idées» acceptent que leurs propositions soient présentées dans ce cadre et au Laboratoire de concours.

## **Approfondissement**

Les cinq meilleures idées constitueront le thème du Laboratoire de concours 2027. La participation des lauréat-es est souhaitée afin d'approfondir et de concrétiser ces propositions, par exemple dans le cadre d'un groupe de travail ou en tant qu'intervenant-es lors du congrès. Aucun honoraire ne sera versé à cette occasion; la participation se fait à titre bénévole. Si les lauréat-es ne souhaitent pas s'impliquer dans ce travail d'approfondissement, le Laboratoire de concours se réserve le droit de reprendre leur idée primée.

## **Documents requis**

- Un bref texte décrivant l'idée pour l'avenir des concours, 3000 caractères maximum (espaces comprises).
- Une illustration réalisée par l'auteur-e. Il peut s'agir d'un croquis, d'un schéma, d'une photo, d'un dessin ou de tout autre type de représentation.

Les deux doivent être soumis sous la forme d'un fichier PDF au format A4 (100 Mo maximum).

Aucune consigne ni limite n'est imposée quant au nombre de pages.  
L'anonymat est assuré au moyen d'un mot-clé. Nom du fichier: [avenirconcours\\_motclé.pdf](#)  
Les participant-es remplissent la fiche d'auteur-e dans l'espace de procédure sekretario sur [konkurado.ch](#).  
Les documents doivent être déposés sous forme numérique avant le lundi 18 mai 2026 à 23h59  
dans l'espace de procédure sekretario: [konkurado.ch/zukunft-wettbewerb](#)

### **Calendrier**

Publication de l'appel d'offres: 9 mars 2026

Dépôt des questions relatives à la procédure: jusqu'au 2 avril 2026

Publication des réponses: 8 avril 2026

Soumission des contributions: jusqu'au 18 mai 2026

Délibération publique à Bienne: 9 juin 2026, 17h

### **Voie de recours**

Toute voie de recours juridique est exclue.

### **Approbation**

Le présent programme a été approuvé par le jury le 9 mars 2026.